

**Assemblée communale de la commune mixte de Crémines**  
**Jeudi 13 décembre 2018 à 20h15 à la halle de**  
**gymnastique de Crémines (salle n°2)**

## ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver le budget 2019 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver le contrat d'équipement pour la parcelle 261 incluant le crédit d'investissement de chf 162'796.05.
3. Discuter et approuver le crédit d'investissement d'amélioration structurelle pour la route des Vaivres :

Investissement brut	chf	215'076.90
./. subvention Confédération	chf	-32'261.50
./. subvention Canton	chf	-32'261.50
Investissement net	chf	150'553.90
4. Discuter et approuver le budget 2019 de la Commune mixte de Crémines :

Définir et valider :

  - a) quotité d'impôt (inchangée)
  - b) taxe immobilière (inchangée)
  - c) taxe des pompes (inchangée)
  - d) autres taxes (inchangée)
5. Divers :

Rue de l'Industrie.  
Rue des Rosenières.  
Décompte final – archives communales  
Anciennes décharges « Les Vaivres » et « Champ Boucher »

Dès le 7 novembre 2018, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Budget 2019 du SSGV
- Contrat d'équipement de la parcelle 261,  
Annexes 1a et 1b estimation et répartition indicative des coûts et le plan y relatif de Sigeom  
Plan de répartition des coûts de l'eau usée selon calcul In Situ du 16.07.17  
Plan In Situ n° 171115-01 du 01.02.18 modifié le 22.02.18 – Infrastructure-Situation  
Plan In Situ n° 171115-01 du 01.02.18 modifié le 22.02.18 – Superstructure-Situation  
Plan In Situ n° 171115-02 du 01.02.18 modifié le 22.02.18 – Profil en long  
Plan In Situ n° 171115-03 du 01.02.18 modifié le 22.02.18 – Profil en travers type
- Budget 2019 de la Commune mixte de Crémines

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.